

215C1311

FR0010146092-OP021-RO06

17 septembre 2015

- Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

LEGUIDE.COM

(Alternext)

- 1- Natixis a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société LEGUIDE.COM, soit du 3 au 16 septembre 2015 inclus, la société Lagardère Active a acquis sur le marché 88 021 actions LEGUIDE.COM au prix unitaire de 32,50 €.

A la clôture de l'offre, la société Lagardère Active détient 3 576 861 actions LEGUIDE.COM représentant 6 995 808 droits de vote, soit 98,29% du capital et au moins 98,87% des droits de vote de cette société¹.

Le retrait obligatoire interviendra ce jour, 17 septembre 2015, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre². Les actions LEGUIDE.COM seront radiées d'Alternext le 18 septembre 2015.

- 2- La suspension de la cotation des actions LEGUIDE.COM est maintenue jusqu'à la mise en œuvre du retrait obligatoire.

¹ Sur la base d'un capital composé 3 638 929 actions représentant au plus 7 075 471 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Il est rappelé que le retrait obligatoire ne porte pas sur (i) les 1 693 actions autodétenues par la société LEGUIDE.COM et (ii) les 7 508 actions gratuites dont les détenteurs ont conclu un engagement de liquidité avec l'initiateur dont le prix ne pourra être supérieur au prix de l'offre (soit au total 9 201 actions) (cf. notamment D&I 215C1255 du 1^{er} septembre 2015).